



COMMUNIQUE DE PRESSE

Bruxelles, 20.03.2015

Un printemps noir pour les abeilles : les gouvernements nationaux empêchent l'évaluation appropriée des effets des pesticides sur les abeilles

Le printemps arrive, au même moment le 20 mars, les représentants des Etats membres et de la Commission européenne se sont réunis à Bruxelles dans le cadre du Comité permanent de la chaîne alimentaire et de la santé animale¹. Depuis 2013, des négociations sont en cours au sujet des Lignes directrices de l'EFSA², le protocole scientifique aujourd'hui le plus adapté afin d'éviter la mise sur le marché de pesticides toxiques pour les abeilles et les autres pollinisateurs. Alors que la Commission (DG SANTE) a poussé pour la mise en application des Lignes directrices, la position des gouvernements nationaux continue peu claire, peu transparente entraînant un blocage de la prise de décision. Bee Life Coordination apicole européenne demande instamment aux gouvernements nationaux de dire OUI aux Lignes directrices de l'EFSA.

Le nouveau cadre légal européen sur les pesticides³ oblige l'industrie phytopharmaceutique à fournir plus de données de toxicologie sur les abeilles lors de la procédure d'homologation d'une substance active ou d'une formulation.

Afin d'appliquer de manière adéquate et harmonisée la loi européenne, l'EFSA, mandatée par la Commission européenne, a développé des Lignes directrices. Elles sont le résultat d'un processus scientifique indépendant. Si elles sont approuvées par les Etats membres, ces méthodologies scientifiques permettraient aux évaluateurs des risques d'évaluer les données fournies par l'industrie dans leur dossier d'homologation. Une telle méthodologie viendrait en support pour la prise de décisions politiques en matière de pesticides au niveau national et européen.

Malgré les efforts de la Commission européenne pour mieux prendre en compte les risques des pesticides pour les pollinisateurs, les Etats membres continuent à bloquer la mise en place des méthodologies d'évaluation proposées par l'EFSA. Compte tenu du fait que les Lignes directrices permettraient d'améliorer notre compréhension des risques et des effets des pesticides sur les pollinisateurs et l'environnement, et qu'elles permettraient d'interpréter de façon harmonisée les risques en Europe, Bee Life s'interroge sur les raisons d'un tel blocage par les gouvernements nationaux.

1 Agendas et comptes rendus des réunions du SCOFCAH (Comité de la chaîne alimentaire et de la santé animale) réunissant à Bruxelles des représentants des Etats membres et de la Commission afin de négocier sur de nombreuses thématiques parmi lesquelles les 'abeilles et les pesticides'
http://ec.europa.eu/food/plant/standing_committees/sc_phytopharmaceuticals/index_en.htm

2 Lignes directrices de l'EFSA (Autorité européenne pour la sécurité des aliments) pour l'évaluation des risques des pesticides pour les pollinisateurs <http://www.efsa.europa.eu/en/efsajournal/pub/3295.htm>

3 Règlement 1107/2009 - <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/ALL/?uri=CELEX:32009R1107>
Règlement (UE) n ° 283/2013 - <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/ALL/?uri=CELEX:32013R0283>
Règlement (UE) n ° 284/2013 - <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/ALL/?uri=CELEX:32013R0284>

Bee Life demande aux Etats membres de prendre une décision favorable pour le bien être et la santé de la société. Nous demandons instamment aux Etats membres d'adopter un regard critique par rapport aux arguments et à la pression de l'industrie agrochimique qui tente de façon insidieuse de s'opposer aux Lignes directrices de l'EFSA.

Bee Life continuera à suivre de près ce dossier et travaillera jusqu'à ce que la loi européenne en matière de risques des pesticides pour les pollinisateurs soit mise en œuvre de façon adéquate c'est-à-dire jusqu'à ce que les Lignes directrices de l'EFSA soient approuvées.

Francesco Panella, Président de Bee Life a dit : *« C'est triste de voir que la science est partout présente dans la logique législative européenne jusqu'au moment où elle se confronte aux intérêts économiques des Etats membres ou de l'industrie des pesticides. Au-delà de cette réalité, ce blocage nous fait prendre conscience d'un fait effrayant : les Etats membres ne se fient pas aux compétences scientifiques de l'EFSA. Pour Bee Life, au plus vite les Lignes directrices seront approuvées, au plus vite la commercialisation de pesticides toxiques pour les pollinisateurs sera évitée. Le soutien de chaque citoyen sera primordial pour maintenir des pollinisateurs sur le territoire européen et assurer notre qualité de vie à tous ».*

Contact:

Carolina Cardoso
Chargée de communication
Bee Life Coordination apicole européenne

Tel: +32 10 47 16 34
Place Croix du Sud, 4 bte L7.07.09
1348 Louvain-la-Neuve
info@bee-life.eu
www.bee-life.eu